



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E116088

VALABLE JUSQU'AU 30/11/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/05/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 504 300 120 00038

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 80 12111

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 470850/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 470850/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : THERMENERGIES

230 ROUTE DU PETIT BOIS
ZA LES PLATIERES
69440 MORNANT

Téléphone : 06 76 48 23 12

Portable :

Site Internet : www.thermenergies.fr/

E-mail : vincent.gallay@orange.fr

Responsabilité légale :

GALLAY VINCENT CO-GÉRANT / GALLAY VINCENT GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	20/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/09/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	01/12/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	01/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.